

Les Nogaroliens connaissent-ils bien leur Maison France Services ?

Le sous-préfet Raphaël Farges est venu enseigner la bonne parole



Les Nogaroliens connaissent-ils bien leur Maison France Services ?

Par sa visite du 20 février 2024 à la Maison France Services de Nogaro (8, rue Cassou de Herre), le sous-préfet Raphaël Farges – en charge de la ruralité du département - souhaite encourager les Gersoises et les Gersois à avoir recours à ce type de nouvelle structure, créée pour remplacer les services publics de moins en moins présents sur le terrain.



Raphaël Farges (en costume) est accueilli par Laetitia Bertoia (à g.), Claude Laffont et Lydie Lacaze

Le sous-préfet est accompagné d'une nombreuse suite (1) : manifestement, il veut donner le plus de retentissement possible à sa visite. Il note que 24 Maisons France Service (MFS) sont implantées dans le Gers. Il suffit de 20 min de trajet pour se rendre de son domicile à une MFS.



Implantation des Maisons France Services dans le Gers

Il est reçu par Laetitia Bertoia, cheffe de la Maison départementale des solidarités (MDS), qui héberge la Maison France Services, et les deux employées de celle-ci, Isabelle Saint-Pé et Chantal Justrabo.

Noter que la Maison France Services de Nogaro est le fruit d'un partenariat entre la CCBA et la MSA. D'où la présence des responsables cités en note (1).



De g. à dr.: Lydie Lacaze, Raphaël Farges, Claude Laffont et Charlette Boué

Développer les consultations

Une animatrice vient d'être recrutée pour coordonner les travaux de ces MFS et faire remonter les informations. De nouveaux services sont offerts aux usagers (chèque énergie, France Rénov', MaPrimAdapt').

Pour ce faire, Raphaël Farges compte sur les secrétaires de mairie, qui connaissent la population et peuvent aiguiller les usagers vers les MFS

Les visiteurs s'accordent avec le sous-préfet pour louer la création de ces guichets uniques qui recréent la proximité des services publics.



Chantal Justrabo et Isabelle Saint-Pé

Agencement de la Maison France Services

Une fois que l'on a pénétré dans les locaux de la MDS, la secrétaire, Pascale Cassin, vous oriente vers des locaux séparés du reste de la MDS. Il y a deux grands bureaux séparés par une cloison amovible – l'un où l'on est reçu par Isabelle Saint-Pé et l'autre, par Chantal Justrabo.



Isabelle Saint-Pé à son bureau



Chantal Justrabo à son bureau

Ainsi qu'un bureau à l'écart, pour la personne qui vient consulter.



Bureau à l'écart

De plus, à l'autre bout du bâtiment, un bureau fermé permet d'avoir un entretien confidentiel.



Bureau pour entretien confidentiel

Il y a chaque jour, en moyenne 10 à 12 usagers qui viennent à la MFS de Nogaro.

Rôle des deux agents

Isabelle Saint-Pé et Chantal Justrabo ont pour mission d'accompagner les usagers dans leurs démarches auprès des 11 services publics partenaires : Allocations familiales, ANTS (passeport, carte grise), Assurance retraite, assurance maladie, Finances publiques, France travail, la MSA, la Poste, chèque énergie, France Rénov'.



Michel Le Bolloch et Vincent Gouanelle

Isabelle Saint-Pé insiste fortement sur un point : elle et sa collègue ne sont pas des agents de ces administrations. Elles ne peuvent donc pas consulter leurs bases de données.

L'usager traite lui-même son dossier, mais les deux agents sont là pour lui faciliter la tâche et, éventuellement, lever les blocages.



Laetitia Bertoia, Lydie Lacaze, Raphaël Farges, Michel Le Bolloch et Claude Laffont

Le sous-préfet conclut que les nouveaux services (chèque énergie, MaPrimAdapt' (financement de travaux d'adaptation du logement des personnes âgées), France Rénov') doivent attirer plus d'usagers.

(1) Charlette Boué (vice-présidente du Conseil départemental, présidente de la Maison de l'enfance et de la famille), Vincent Gouanelle (président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac – CCBA), Michel Le Bolloch, responsable des relations avec les services à la MSA, Claude Laffont (chargé de mission « ruralité » pour tout le Gers à la sous-préfecture de Mirande), Pierre-Henri Quereilhac (directeur adjoint de la CPAM), Patricia Galabert, Jean Duclavé et Bernard Hamel (vice-présidents de la CCBA), Loïc Bombelli, directeur général des services de la CCBA) et Lydie Lacaze (chargée de la com à la sous-préfecture de Mirande).



Raphaël Farges, Michel Le Bolloch et Claude Laffont